

## **BUDGET PRIMITIF 2020**

### **REGIE DES EAUX GESSIENNES :**

- Budget Principal
- Budget Eau Potable
- Budget Assainissement

### Actions liées au : Budget Général

Le Budget Général comptabilise les salaires du Personnel ainsi que les charges qui s'y rapportent mais à la demande des services du Trésor Public de Gex, il a été étendu aux charges connexes directement liées à la gestion du Personnel à savoir les frais de formations, les frais de missions et prestations « salaires ».

Le budget a été conçu conformément aux prescriptions du Débat d'Orientations Budgétaires à savoir :

- Une revalorisation générale des salaires de 1.3%
- La mise en œuvre d'une prime d'ancienneté pour les agents bénéficiant d'une présence minimale de deux années au sein de la régie. En 2020, les agents concernés bénéficieront donc d'une prime mensuelle de 2% du salaire brut.

#### I. Dépenses d'exploitation

Elles s'élèvent à 3 298 159 € recouvrant :

- Les salaires, indemnités, primes diverses pour 2 060 500 €. (Intégration des revalorisations mentionnées ci-dessus)
- Les charges de Sécurité sociale et prévoyance pour 907 400 € : Il convient de noter la baisse du taux d'Accident du Travail – Globalement cette charge a été calculée sur la base de 42% de la masse globale des salaires.
- les charges relatives au recrutement de personnel intérimaire pour 100 000 € : Pour mémoire, le déploiement de la télérelève a redémarré et il appartient à la régie de procéder à la pose de 4 000 compteurs correspondants à l'augmentation du parc depuis la signature du marché Télérelève. Cette mission nécessite donc le recours à deux agents intérimaires. Il convient de préciser que ce poste n'est pas en augmentation par rapport à 2019 puisque un réajustement budgétaire a été opéré lors du budget supplémentaire 2019 portant bien ce poste à 100 000 €.
- le Remboursement à destination de la Communauté d'Agglomération du pays de Gex pour la mutualisation des services informatique, marché public et communication (100 000 €).
- Les nouvelles charges connexes évoquées ci-dessus : les formations (30 000 €), les frais de mission (15 000 €), les prestations « édition salaires » (10 000 €) et les éventuels frais liés à la publication d'offres d'emploi (1 500 €)
- La subvention accordée au Comité Social Économique (actions sociales + fonctionnement) : 20 653 €
- Les dépenses imprévues représentent une prévision budgétaire de 8 000 euros.

#### II. Recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation de 3 298 159 € sont composées principalement des subventions accordées par les budgets eau potable et assainissement.

Budget eau potable : 1 368 300 € (42%)

Budget assainissement : 1 889 559 €. (58%)

Cette décomposition découle de la répartition réelle appliquée en 2019 et basée sur le principe suivant :

Chaque budget finance ses salariés propres ainsi qu'une quote-part pour les salariés intervenant pour les deux services (eau potable : 43% - assainissement : 57%).

Les recettes d'exploitation intègrent également 40 300 € de remboursements provenant des salariés (tickets restaurant) ou de la C.P.A.M. (arrêt maladie, accident du travail, congés maternité...).

**Compétence :**

**GENERAL**

**Actions liées au budget :**

**Budget Général**

	<u>BP 2019</u>	<u>BP 2020</u>
	<b>3 135 496</b>	<b>3 298 159</b>
<b>Charges Générales</b>	<b>135 000</b>	<b>156 500</b>
Remboursement de frais	100 000	100 000
Missions	15 000	15 000
Rémunérations diverses	20 000	10 000
Divers		30 000
Publication		1 500
<b>Autres charges de Gestion</b>	<b>40 000</b>	<b>0</b>
Formations	40 000	0
<b>Charges de personnel</b>	<b>2 952 496</b>	<b>3 133 659</b>
Rémunération du Personnel	1 896 488	2 060 500
Charges de S.S. et autres charges	967 308	907 400
Personnel intérimaire	70 000	100 000
Cotisations CE	18 700	20 653
Cotisation 1% Logement		19 803
Cotisations 1% Formations		19 803
Médecine du Travail, Pharmacie		5 500
<b>Dépenses Imprévues</b>	<b>8 000</b>	<b>8 000</b>
	<u>BP 2019</u>	<u>BP 2020</u>
<b>Recettes d'exploitation</b>	<b>3 135 496</b>	<b>3 298 159</b>
<b>Atténuation de Charges</b>	<b>35 296</b>	<b>40 300</b>
<b>Remboursement sur rémunérations</b>	<b>35 296</b>	<b>40 300</b>
<b>Subvention d'exploitation</b>	<b>3 100 200</b>	<b>3 257 859</b>
Autres subventions Budget eau	1 293 093	1 368 300
Autres subventions Budget Assainissement	1 807 107	1 889 559

## Actions liées au : Budget Annexe Eau potable

Le projet de budget eau potable fait apparaître une réelle stabilité des dépenses d'exploitation très proches de celles de 2019.

Par contre, les dépenses d'investissement se situent juste en dessous des 9 millions d'euros avec un programme annuel de travaux évoluant de près de 67% par rapport à 2019 (+ 2 828 000 €). Cette situation largement décrite dans le Rapport d'Orientations Budgétaires s'explique notamment par l'objectif de procéder à un renouvellement du réseau à hauteur de 1.2% contre 0.6% en 2019.

Pour mémoire, ce taux de renouvellement devrait permettre d'atteindre, à terme, un taux de rendement du réseau de 85% (rendement incompressible).

Si le financement de ces travaux est assuré, pour partie, par un emprunt d'équilibre, les résultats de clôture de 2019 devraient permettre de supprimer ce dernier et ainsi assurer un autofinancement intégral des travaux.

### I- Dépenses d'exploitation

Elles s'élèvent à **12 690 544 €** se décomposant comme suit :

- **Charges générales – 2 760 700 €** : les crédits inscrits sont proches de ceux de 2019. Les principales dépenses comptabilisées reprennent :

- Les charges d'électricité pour 500 000 €. C'est l'un des rares postes qui progresse par rapport à 2019 en raison des pompages longue durée qui vont être réalisés à Pougny : Il s'agit donc d'une augmentation ponctuelle.

- achats d'eau notamment auprès du SITSE mais également auprès de la commune de Bellegarde sur Valserine ou du Syndicat du Plateau des Rousses pour 330 000 €. Un réajustement budgétaire pourrait avoir lieu lors du budget supplémentaire si les achats auprès du SITSE s'avéraient plus importants.

- Le recours à la sous-traitance : 500 000 € (Astreintes, nettoyage réservoirs, entretien espaces verts, entretien locaux....). Ce poste évolue par rapport à 2019 compte-tenu des dépenses réelles enregistrées au cours de cette dernière année mais également en raison d'opérations de nettoyage de forages qui auront lieu en 2020 suite à des inspections vidéo.

- Location de matériel : 25 000 €. Les acquisitions réalisées au cours des deux premières années d'exploitation de la régie permettent de limiter le recours à la location et ainsi diminuer de façon importante les crédits affectés à ce poste.

- Maintenances diverses : 70 000 € : photocopieur, traceur, portail....

- Assurances : 38 000 €

- Charges diverses dont analyses: 80 000 €.

- Acquisition pièces : 150 000 €.

- Reversement redevance Agence de l'eau Prélèvement : 450 000 €. Ce poste diminue fortement par rapport à aux prévisions précédentes et la dépense inscrite en 2020 s'appuie sur la facturation réelle de l'Agence de l'eau acquittée au cours de l'année 2019.

- **Atténuation de produits – 2 281 620 €** : Reversement des redevances « Pollution » et Modernisation à l'Agence de l'Eau. Cette dépense est compensée par une recette du même montant. Les volumes pris en compte sont pour l'eau potable de 5 506 000 m<sup>3</sup> et 5 300 000 m<sup>3</sup> pour l'assainissement.

- **Autres charge de Gestion courante – 2 218 500 €** : Ce chapitre regroupe les charges de personnel (salaires et charges) reversées au budget principal pour 1 368 500 €. mais également une charge exceptionnelle relative au financement des travaux de la station de Balessert à intervenir en 2020 pour 800 000 €. Pour mémoire, cette somme était déjà inscrite au budget 2019 : Il s'agit donc d'un simple report. Enfin, ce chapitre anticipe les annulations sur factures qui seront présentées par le Centre des finances de Gex pour 50 000 € .

- **Charges financières – 354 444 €** Elles correspondent au remboursement des intérêts des emprunts pour 357 313 € et les intérêts courus et non échus représentent une moins-value de 3 169 € .

Il est à noter que l'évolution descendante de ce chapitre marque la poursuite du désendettement du service.

- **Charges exceptionnelles – 208 000 €** : La régie perçoit 1 centime d'euro par m<sup>3</sup> facturé au titre de l'aide internationale. Le montant collecté annuellement est de 53 000 € sur la base de 5 300 000 m<sup>3</sup>. Les fonds ainsi collectés seront reversés à l'association Hydraulique Sans Frontière afin de financer la prochaine opération d'aide internationale à intervenir en 2020 . Toutefois, le présent budget reprend également les montants de 2019 qui n'ont pas été reversés justifiant une inscription de 116 000 €.

Le chapitre comptabilise également la somme de 2 000 € au titre des intérêts que pourraient entraîner des retards de paiement des marchés publics.

Enfin, comme indiqué lors de la présentation du Débat d'orientations budgétaires, une somme forfaitaire de 150 000 € est inscrite à ce présent budget afin de procéder aux annulations de factures constatées sur exercices antérieurs.

- **Les dotations aux amortissements (2 188 055 €) et le virement à la section d'investissement ( 2 479 425 €)** composent la capacité à financer les dépenses d'investissement. Il s'agit de deux opérations d'ordre générant une recette d'investissement.

- **Dépenses imprévues** : Ce chapitre est ramené de 250 000 € à 200 000 € afin de favoriser une évolution positive de la capacité d'autofinancement.

## II- Recettes d'exploitation.

**Les dépenses d'exploitation sont financées par des recettes de 12 690 544 €.**

**La vente de l'eau** (y compris redevances de l'Agence) représente plus de 93% des recettes, soit **11 907 020 €** Conformément aux prescriptions du débat d'orientations budgétaires elles ont été fixées en fonction des paramètres suivants :

- Volume : 5 506 000 m<sup>3</sup>.

- Redevance Régie : 1.2669 € hors taxes (+ 5%).

- Produit attendu au titre des volumes facturés : 5 600 000 X 1.2669 = 6 975 551 €.

- Primes fixes : 36.31 €

- Nombre de primes fixes : 40 670.

Produit attendu au titre des primes fixes : 40 670 X 36.00 (arrondi) = 1 476 727 €

- Redevance Agence de l'eau Prélèvement : 336 400 € (5 506 000 m<sup>3</sup> X 0.0611 €)

- Redevance Agence de l'eau Pollution : 1 486 620 €. (5 506 000 m<sup>3</sup> X 0.27 €)

- Redevance modernisation des Réseaux : 795 000 € ( 5 300 000 X 0.15 €)

- Frais d'accès aux services : 75 000 €

- Facturation branchements publics et compteurs : 762 000 €.

**Les autres produits de Gestion courante – 450 000 €** regroupent des recettes disparates :

- Les loyers de la Maison de l'eau : 20 000 €.

- La compensation de l'Agence de l'eau pour le recouvrement de ses redevances : 10 000 €.

- Le remboursement du budget Assainissement au budget eau potable au titre des charges communes (57%) : 420 000 €

**Les produits exceptionnels – 333 524 €** correspondant à l'amortissement des subventions. Il s'agit, là aussi, d'une opération d'ordre générant une dépense d'investissement du même montant.

	<u>BP 2019</u>	<u>BP 2020</u>
	<b>12 285 488</b>	<b>12 690 544</b>
<b>Charges générales</b>	<b>2 805 200</b>	<b>2 760 700</b>
Achats, fournitures, consommables	423 000	300 000
Électricité	460 000	500 000
Achat d'eau SITSE et Divers	330 000	330 000
Études, assurances, entretien	333 000	324 500
Sous-Traitance	340 000	500 000
Location	100 000	25 000
Rémunérations, honoraires, contentieux	238 000	317 000
Redevance occupation domaine public		
Redevance Agence de l'eau	557 000	450 000
Impôts et taxes.....	24 200	14 200
<b>Atténuation de charges (Agence de l'eau)</b>	<b>2 322 000</b>	<b>2 281 620</b>
<b>Charges de gestion courante</b>	<b>2 168 300</b>	<b>2 218 500</b>
Pertes sur créances irrécouvrables		50 000
Subvention Budget Général (salaires et charges)	1 368 300	1 368 500
Participation Travaux SITSE (41% des travaux)	800 000	800 000
<b>Charges financières</b>	<b>390 354</b>	<b>354 144</b>
Intérêts de la dette	384 263	357 313
I.C.N.E.	-3 909	-3 169
Autres charges financières	10 000	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>205 000</b>	<b>208 000</b>
Coopération décentralisée	53 000	106 000
Annulation titres sur exercice antérieur	150 000	100 000
Charges diverses	2 000	2 000
<b>Dotations aux amortissements</b>	<b>2 016 445</b>	<b>2 188 055</b>
<b>Dépenses imprévues</b>	<b>250 000</b>	<b>200 000</b>
<b>Virement section d'investissement</b>	<b>2 128 189</b>	<b>2 479 525</b>

	<u>BP 2019</u>	<u>BP 2020</u>
<b>Recettes d'exploitation</b>	<b>12 210 281</b>	<b>12 690 544</b>
<b>Produits divers de gestion courante</b>	<b>11 239 200</b>	<b>11 907 020</b>
Vente d'eau	8 271 200	8 452 000
Redevance Agence de l'eau Prélèvement	557 000	336 400
Redevance Agence de l'eau Pollution	1 512 000	1 486 620
Redevance Modernisation	810 000	795 000
Facturation Travaux		762 000
Autre ventes eau (accès au service)	89 000	75 000
<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>660 000</b>	<b>450 000</b>
Loyer Maison de l'Eau	20 000	20 000
Accès droit au service		
Facturation Branchements		
Participation Agence de l'eau	10 000	10 000
Remboursement charges communes	550 000	420 000
Subventions exceptionnelles	80 000	,
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>311 081</b>	<b>333 524</b>
Subventions transférées au résultat	311 081	333 524

### III- Dépenses d'Investissement

Le budget 2020 prévoit des dépenses d'investissement à hauteur de 9 285 878 € dont 8 602 354 € de dépenses réelles.

**L'amortissement des subventions** représente la somme de 333 524 € ; Comme indiqué, ci-dessus, il s'agit d'une opération d'ordre

**Le remboursement du capital des emprunts** d'un montant de 718 664 € constitue la part prépondérante des annuités d'emprunts. Le montant est relativement stable par rapport à 2019 en raison de l'absence de nouveaux emprunts contractualisés au cours de cette même année.

**Les immobilisations incorporelles** concernent principalement les études éventuelles à mener au cours de l'année pour 40 000 €.

Ce chapitre intègre également des frais d'insertion pour des marchés strictement eau potable (cette charge est comptabilisée au budget assainissement en cas de marché mixte eau-assainissement) et des frais d'acquisition de logiciels pour 20 000 € (logiciel RH).

**Les immobilisations corporelles** évoluent à la hausse par rapport à 2019 reprenant les achats prévisionnels suivants :

- Renouvellement Patrimonial : 380 000 € (amélioration de la station de la Mélie, tampons, bouches à clefs, sécurisations des installations....).
- Nouvelle tranche d'achat des pré localisateurs : 150 000 €
- Matériel divers : Groupe électrogène, corrélateur écoute, aspirateur Bouches à clefs : 81 200 €
- Compteurs : 135 990 €

**Les travaux en cours** représentent près de 79% des dépenses réelles d'investissement soit 7 064 000 €

Ils concernent :

- Les marchés à bons de commande (Travaux, géolocalisation, contrôles réception...) pour 502 000 €
- Le marché de réalisation des travaux de branchements : 700 000 €.
- Le programme de travaux 2020 dont le détail fera l'objet d'une présentation spécifique lors d'une prochaine réunion : 5 842 000 €.
- Une opération d'ordre de 320 000 € visant à intégrer les frais d'insertion et d'études au sein du patrimoine de la régie et à rembourser les avances sur Travaux.

**Les dépenses imprévues** sont budgétisées à hauteur de 50 000 € .

#### IV- Recettes d'Investissement

Le financement des dépenses d'investissement est assuré principalement par les opérations d'ordre, à savoir :

- Le virement de la section d'exploitation pour 2 479 525 €
- L'amortissement des immobilisations : 2188 055 €.
- L'intégration des frais d'insertion et remboursement d'avances: 320 000 €.

L'équilibre de la section est obtenu par un emprunt d'équilibre de 4 298 298 €. Les résultats de clôture de 2019 permettront de modifier ou supprimer le montant de cet emprunt.

	<u>BP 2019</u>	<u>BP 2020</u>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>6 405 355</b>	<b>9 285 878</b>
<b>Amortissement Subventions</b>	<b>311 081</b>	<b>333 524</b>
<b>Remboursement des emprunts</b>	<b>694 274</b>	<b>718 664</b>
Rbst du capital des emprunts et cautions	694 274	718 664
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>415 000</b>	<b>62 000</b>
Frais d'études	400 000	40 000
Frais d'insertion	5 000	2 000
Achat de logiciels	10 000	20 000
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>689 000</b>	<b>757 190</b>
Achat terrains		
Achat matériel spécifique	624 000	747 190
Achat matériel bureau et informatique	5 000	5 000
Matériel de transport	55 000	
Acquisition matériel		
Mobilier	5 000	5 000
<b>Travaux</b>	<b>4 236 000</b>	<b>7 364 000</b>
Marchés à bons de commande	893 715	502 000
Marché réalisation branchements	700 000	700 000
Programme annuel de travaux	2 622 285	5 842 000
Intégration des frais d'études et avances	20 000	320 000
<b>Cautionnement</b>		<b>500</b>
<b>Dépenses imprévues</b>	<b>60 000</b>	<b>50 000</b>

	<u>BP 2019</u>	<u>BP 2020</u>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>6 405 355</b>	<b>9 285 878</b>
Virement section d'exploitation	2 128 189	2 479 525
Amortissements	2 016 445	2 188 055
Facturation Branchements	700 000	
Emprunts	1 540 721	4 298 298
PAE (plan d'aménagement d'ensemble)		
Autres recettes (Remboursement des avances)	20 000	320 000

## Actions liées au : Budget Annexe Assainissement

Le budget Primitif 2020 reste marqué par un endettement particulièrement bas mais à contrario par une absence de capacité d'autofinancement hors amortissement.

En effet, les charges d'exploitation inscrites au présent budget s'avèrent plus importantes que les recettes en raison notamment d'une charge de traitement des eaux usées en suisse de 5 578 000 € (60% des dépenses réelles).

C'est pourquoi, l'équilibre de la section d'exploitation a été obtenu à travers la reprise d'une provision pour risque sur taux de change de 300 000 €.

Les paramètres pris en compte pour le calcul des coûts de traitement des effluents en suisse expliquent l'augmentation des crédits inscrits, à savoir :

- Un taux de change de 1.09 au lieu de 1.12 en 2019.
- Un tarif de traitement t de 1.56 FCH le m3 au lieu de 1.54 FCH.
- Un volume exporté au titre de 2019 de 3 900 000 m3.

En matière d'investissement, le projet de budget 2019 porte sur un programme d'investissement moindre qu'en 2019 mais les perspectives financières restent à un niveau élevé en raison de la mise aux normes des principales stations d'épurations du Pays de Gex.

### I- Dépenses d'exploitation

**Elles s'élèvent à 12 230 575 € dont 9 226 396 € de dépenses réelles.**

**Les charges à caractère général** d'un montant de 1 528 000 € reprennent les charges directes d'exploitation. Elles sont quasiment identiques à celles inscrites en 2019.

Les principales dépenses sont :

- Les charges d'électricité pour 250 000 €.
- les achats de pièces et produits pour 55 000 €
- La sous-traitance et notamment les opérations d'hydrocurage : 400 000 €.
- Le remboursement des charges générales au budget eau potable : 420 000 €
- Les rémunérations diverses : prestations, indemnités de récolte.... : 80 000 €

**Les charges de gestion courantes** d'un montant de 7 107 107 € représentent 77% des dépenses réelles d'exploitation. Les trois principales dépenses concernent :

- Le traitement des effluents sur les stations d'épuration genevoises pour 5 578 000 € Les paramètres pris en compte pour la détermination de ce montant sont indiqués ci-dessus. C'est une prévision qui augmente de plus de 270 000 € par rapport à 2019 .

-L'attribution d'une subvention au budget Général couvrant les salaires et charges du service assainissement collectif et assainissement non collectif pour 1 889 559€.

- La participation au traitement des eaux usées sur la station d'épuration du SITSE (Crassier) : 4 000 €

- L'annulation de factures déclarées irrécouvrables : 50 000 € .

**Les charges financières** reprennent notamment les intérêts d'emprunts pour 25 881 € : Montant faible consécutif à l'endettement maîtrisé du service.

Les intérêts courus et non échus sont crédités à hauteur de - 836 €.

**Les charges exceptionnelles** de 152 000 € sont provisionnées dans l'hypothèse de paiement d'intérêts moratoires suite à des retards de paiement (2 000 €) et de la comptabilisation des impayés sur exercices antérieurs (150 000 €).

**Les dépenses imprévues** sont ramenées de 150 000 € à 100 000 € afin de favoriser la capacité d'autofinancement.

**Les dotations aux amortissements** (immobilisations) de 2 852 324 € constituent une opération d'ordre générant une recette d'investissement.

**Le virement à la section d'investissement** s'élève à 51 855 € : Cette capacité d'autofinancement serait négative si une recette exceptionnelle de 300 000 € n'était pas inscrite au titre d'une reprise sur provisions.

## II- Recettes d'exploitation

**Elles permettent d'équilibrer la section d'exploitation à hauteur de 12 230 575 € dont 11 194 300 € de recettes réelles.**

Près de 98% des recettes réelles sont constituées **des ventes de produits finis** (facturation redevances assainissement et PFAC ) soit 10 979 300 € .

Conformément aux prescriptions du débat d'orientations budgétaires elles ont été fixées en fonction des paramètres suivants :

- Volume : 5 300 000 m<sup>3</sup>.

- Redevance Régie : 1.304 € hors taxes.

- Produit attendu au titre des volumes facturés : 5 300 000 m<sup>3</sup> X 1.343 € = 7 117 900 €.

- Primes fixes : 36.16 €

- Nombre de primes fixes : 40 000.

- Produit attendu au titre des primes fixes : 40 000 X 36.16 = 1 446 400 €.

- Redevances SPANC : 25 000 €

- Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif : 2 000 000 €. L'augmentation applicable au 1<sup>er</sup> janvier n'a pas d'impact direct sur le présent budget puisque les effets financiers attendus n'interviendront que sur les exercices suivants (prise en compte des permis de construire).

- Contrôle des branchements : 90 000 €

- Facturation des branchements publics : 300 000 €

**Les subventions d'exploitation** reprennent les aides versées par l'Agence de l'eau au titre du bon fonctionnement des stations d'épuration : 200 000 €. Ce montant est identique à celui de l'année précédente.

**Les Autres produits de gestion courante** de 15 000 € comptabilisent la facturation la compensation de l'agence de l'eau au titre du recouvrement de ses redevances pour 10 000 € et 5 000 € de recettes diverses (antennes téléphoniques sur le site de Versonnex).

**Les produits exceptionnels regroupent :**

- Une opération d'ordre, à savoir l'amortissement des subventions pour 736 275 €. Elle générera une dépense d'investissement du même montant.

- La reprise sur provisions sur risques évoquée ci-dessus : 300 000 €. Cette inscription pourra être modifiée, lors du budget supplémentaire en fonction des résultats de clôture.

	<u>BP 2019</u>	<u>BP 2020</u>
<b>Dépenses d'exploitation</b>	<b>12 085 978</b>	<b>12 230 575</b>
<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 517 000</b>	<b>1 528 000</b>
Achats, fourniture	317 000	390 000
Services extérieurs	556 000	576 000
Autres services extérieurs	624 000	562 000
Impôts taxes et versements assimilés	20 000	
<b>Atténuations de produits</b>		
Redevance Modernisation des réseaux		
<b>Charges de personnel</b>		
<b>Charges de gestion courante</b>	<b>7 107 107</b>	<b>7 521 351</b>
Pertes sur créances irrécouvrables		50 000
Participation au fonct de la STEP Crassier	4 000	4 000
Traitement des effluents sur Suisse	5 300 000	5 577 792
Subvention Budget Prinicpal (Salaires)	1 803 107	1 889 559
<b>Charges financières</b>	<b>26 918</b>	<b>25 045</b>
Charges financières Emprunts	29 544	25 881
ICNE	-2 626	-836
Autres charges bancaires		
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>152 000</b>	<b>152 000</b>
<b>Dépenses imprévues</b>	<b>150 000</b>	<b>100 000</b>
<b>Dotation aux Provisions (Taxe asst Suisse)</b>		
<b>Dotation aux amortissements</b>	<b>2 773 240</b>	<b>2 852 324</b>
<b>Virement section d'investissement</b>	<b>359 713</b>	<b>51 855</b>

	<u>BP 2019</u>	<u>BP 2020</u>
<b>Recettes d'exploitation</b>	<b>12 085 978</b>	<b>12 230 575</b>
<b>Ventes de Produits</b>	<b>10 567 240</b>	<b>10 979 300</b>
Droits de raccordement	2 000 000	2 000 000
Redevance assainissement	8 542 240	8 564 300
Facturation Branchements		90 000
Facturation Branchements		300 000
Redevances SPANC	25 000	25 000
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>200 000</b>	<b>200 000</b>
Prime épuration et aide au bon fonctionnement des STEP	200 000	200 000
<b>Autres Produits de Gestion courante</b>	<b>90 000</b>	<b>15 000</b>
Compensation Agence de l'Eau	10 000	10 000
Produit de participation antenne téléphonique	10 000	5 000
Participation Genevoise STEP de l'Oudar		
Facturation contrôle des branchements	70 000	
Facturation Branchements		
Loyer Maison de l'Eau		
<b>Produits Exceptionnels</b>	<b>1 228 738</b>	<b>1 036 275</b>
Subventions transférées au résultat	728 738	736 275
Reprise sur provision	500 000	300 000

### III- Dépenses d'investissement

**Les dépenses d'investissement représentent un montant global de 8 056 408 € dont 6 950 133 € de dépenses réelles.**

**L'Amortissement des subventions** constituent une opération d'ordre comme indiqué ci-dessus d'un montant de 736 275 €.

**Le remboursement du capital des emprunts** d'un montant de 57 133 € illustre également l'endettement faible du service et l'extinction récente de prêts.

**Les immobilisations incorporelles** de 40 000 € se limitent à la reprise des crédits des études (Étude station d'épuration de Saint Jean De Gonville) pour 20 000 €, des frais d'insertion pour marchés publics pour 10 000 € et les crédits consacrés à l'achat éventuel de logiciels pour 10 000 €

**Les immobilisations corporelles** de 290 000 € permettent de financer :

- L'achat d'une nouvelle voiture et chariot élévateur pour 50 000 € .
- Le renouvellement patrimonial d'un montant de 220 000 €. (Tampons, Bouche à Clefs, sécurisation ouvrages...)
- Matériel divers : matériel de laboratoire, énergimètre, caméra thermique : 20 000 €

**Le chapitre « Travaux en cours »** d'un montant de 3 263 000 € reprend :

- Le programme annuel de travaux pour 2 538 000 €. Le détail de ces travaux fera l'objet d'une présentation spécifique lors d'une prochaine réunion.
- Les marchés à bons de commande (travaux, passage caméra, géolocalisation...) : 410 000 €
- La réalisation des branchements publics : 300 000 €
- Une opération d'ordre visant à intégrer les frais d'insertion et liquider les avances 365 000 €.

Le compte **Travaux pour compte de Tiers** d'un montant de 3 300 000 € permettra :

- de réaliser des travaux d'eaux pluviales au profit de l'agglomération du pays de Gex : 300 000 €
- De comptabiliser sur le budget assainissement des travaux concernant le budget eau potable (marchés mixtes y compris télérelève : 3 000 000 €.

Ces dépenses seront compensées par une recette du même montant.

**Dépenses imprévues** : 20 000 euros.

### IV- Recettes d'investissement

**Les recettes globales d'investissement permettent d'équilibrer la section à 8 056 408 €.**

Les opérations d'ordre constituent la majeure partie de ces recettes :

- **Virement de la section d'exploitation** : 51 855 €.
- **Intégration des frais d'études et remboursements avances sur Travaux** : 365 000 €
- **Amortissements des immobilisations** : 2 852 324 €.

Comme indiqué ci-dessus, **les travaux pour compte de Tiers** font l'objet d'une recette compensatrice de 3 300 000 € .

L'équilibre de la section est obtenu par un emprunt d'équilibre de 1 487 229 €. Cette recette fera l'objet d'un réajustement lors de l'affectation des résultats de l'exercice 2018.

	<u>BP 2019</u>	<u>BP 2020</u>
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>8 224 360</b>	<b>8 056 408</b>
<b>Amortissement des subventions</b>	<b>728 738</b>	<b>736 275</b>
<b>Remboursement des emprunts</b>	<b>96 922</b>	<b>57 133</b>
Capital des emprunts	96 922	57 133
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>61 000</b>	<b>40 000</b>
Frais d'études	41 000	20 000
Frais d'insertion	15 000	10 000
Logiciel spécifique	5 000	10 000
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>360 000</b>	<b>290 000</b>
Achat de terrains		
Achat véhicule	165 000	50 000
Achat matériel bureau et informatique		
Mobilier		
Matériel spécifique exploitation	195 000	240 000
Télérelève		
<b>Programme travaux</b>	<b>4 157 700</b>	<b>3 613 000</b>
Programme annuel de travaux	3 312 700	2 538 000
programme travaux bâtiments régie		
Réalisation Branchements	200 000	300 000
Marchés à bons de commande	625 000	410 000
Maîtrise d'œuvre année N+1		
Intégration frais d'études et avance Travaux	20 000	365 000
<b>Dépenses imprévues</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
<b>Dépôts et Consignations</b>		
<b>Travaux pour compte de tiers</b>	<b>2 800 000</b>	<b>3 300 000</b>

	<u>BP 2019</u>	<u>BP 2020</u>
<b>Recettes d'investissement</b>	<b>8 224 360</b>	<b>8 056 408</b>
Virement section d'exploitation	359 713	51 855
Facturation Branchements	200 000	
Autres recettes (remboursement avances)	20 000	365 000
Opération pour compte de tiers	2 800 000	3 300 000
Amortissements	2 773 240	2 852 324
Emprunts à réaliser	2 071 407	1 487 229